

da concentre ses efforts depuis plusieurs années. Les travaux de l'ONU visant à créer un ensemble de lois régissant l'espace extra-atmosphérique sont un exemple qui montre comment les nations, par une collaboration commune, peuvent envisager des problèmes qui se poseront peut-être dans un avenir fort éloigné. Les travaux de la Conférence de la Croix-Rouge internationale sur le droit humanitaire international, qui a eu lieu l'année dernière à Istanbul, sont un exemple de la manière dont on peut résoudre, par une action commune, des problèmes qui demeureraient en suspens depuis des années. Une déclaration de principes sur la coopération et les relations amicales entre les États sera sans doute proclamée dans le cadre de la célébration du vingt-cinquième anniversaire, en octobre, après sept années d'études et de débats au sein d'un comité spécial de l'ONU. Cette déclaration pourrait avoir une grande influence en tant qu'interprétation indiscutable des principes de la Charte qui régissent les relations entre les États.

Le Canada, qui possède, dit-on, le littoral le plus long du monde, s'intéresse tout particulièrement au droit de la mer. Les Nations Unies sont sur le point de conclure une convention établissant un ensemble de principes destinés à régir l'exploration et l'exploitation du lit des mers au-delà des limites de la juridiction nationale. Le Canada est depuis longtemps considéré comme un innovateur dans ce domaine, et notre nouvelle loi du Parlement créant une zone protégée contre la pollution dans l'Arctique, non seulement à notre avantage, mais également au bénéfice de l'humanité tout entière, est un cas de pratique des États qui mena, croyons-nous, à une entente internationale et à un nouveau droit international.

LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

La menace que fait peser sur l'écologie de l'Arctique la possibilité des fuites de pétrole dans les eaux glacées de cette région n'est que le premier d'une longue liste de dangers auxquels notre exploitation désordonnée des ressources mondiales expose notre nouvel environnement physique. Il est difficile de penser que les efforts que nous avons déployés pour assurer le bien-être économique de nos peuples ont eu comme conséquence de faire naître la possibilité très réelle d'une menace de destruction de notre environnement. La situation dans laquelle nous nous trouvons se détériore très rapidement, et la menace s'accroît selon une progression géométrique plutôt qu'arithmétique. Les nations qui possèdent des techniques avancées comme les nôtres doivent découvrir de toute urgence, les moyens de redonner

toute leur pureté à l'atmosphère, aux eaux et à la terre. Il faut trouver également les moyens de faire profiter les pays en voie de développement des perfectionnements de la technique sans qu'ils aient à payer ces avantages par la pollution de leur environnement. La communauté internationale et les communautés nationales ont à envisager des choix très difficiles. J'espère vivement que nous saurons faire ces choix et que nous affronterons sans détours les défis qu'ils posent. C'est dans ce climat d'urgence, sinon de crise, que la Conférence des Nations Unies sur le milieu humain se réunira à Stockholm...

VERS UN MÊME BUT: LA PAIX

Le Canada est un pays qui aime la paix et recherche la paix. Le Canada n'est pas le fruit d'une révolution sanglante mais un pays fondé sur des accords conclus après des années de pourparlers et de compromis. Il vit de pourparlers et de compromis. Nous soutenons avec passion que la solution aux problèmes du monde ne se trouvera pas dans les conflits armés ni les affrontements stériles, mais dans la négociation discrète, soutenue et paisible. C'est une conviction que nous partageons avec vous et avec votre Organisation, monsieur le Président. Et nous avons confiance. Certains indices révèlent que les années soixante-dix pourraient bien être la décennie des négociations comme les années soixante ont été, hélas, la décennie des affrontements et des conflits. J'ai déjà mentionné les entretiens sur la limitation des armes stratégiques: tout récemment, la République fédérale d'Allemagne et l'Union soviétique ont signé un traité qui est un heureux présage de détente entre l'Est et l'Ouest. Pour la première fois depuis longtemps, nous pouvons entrevoir le progrès des démarches visant aux pourparlers de paix au Moyen-Orient. Les indications selon lesquelles la Chine sort d'une longue période d'isolement, bien qu'elles provoquent la réflexion, doivent être accueillies favorablement puisqu'il est tout à fait chimérique d'envisager que l'ordre et la sécurité du monde puissent se maintenir longtemps sans le plein apport de cette grande civilisation et de ce puissant État moderne.

Si les prochaines années amènent la détente dont le monde a une telle soif, elles libéreront aussi les vagues ressources que la confrontation stérile endigue actuellement, ressources qu'il faudrait exploiter afin de retrouver et de protéger notre milieu menacé, de répondre aux besoins urgents des pays en voie de développement, et d'offrir aux peuples du monde la possibilité d'une vie non seulement plus prospère, mais mieux remplie et plus satisfaisante.

En définitive, monsieur le Président, cela est incontestablement le but de votre Association. C'est aussi le but du Canada.